

**RAPPORT DE L'ETUDE DE CONCEPT DE BASE
POUR
LE PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES PRIMAIRES
(PHASE III)
EN REPUBLIQUE DE CAMEROUN**

Juillet 2004

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)

CONSORTIUM

**MATSUDA CONSULTANTS INTERNATIONAL CO., LTD.
ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME CO., LTD.**

GM
JR
04-138

**RAPPORT DE L'ETUDE DE CONCEPT DE BASE
POUR
LE PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES PRIMAIRES
(PHASE III)
EN REPUBLIQUE DE CAMEROUN**

Juillet 2004

AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)

CONSORTIUM

**MATSUDA CONSULTANTS INTERNATIONAL CO., LTD.
ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME CO., LTD.**

AVANT-PROPOS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Cameroun, le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter par l'entremise de l'agence japonaise de coopération internationale (JICA) une étude du concept de base pour le Projet de construction d'écoles primaires (Phase III).

Du 21 février au 8 avril 2004, JICA a envoyé en République de Cameroun, une mission.

Après un échange de vues avec les autorités concernées du Gouvernement, la mission a effectué des études sur les sites du Projet. Au retour de la mission au Japon, l'étude a été approfondie et un concept de base a été préparé. Afin de discuter du contenu du concept de base, une autre mission a été envoyée en République de Cameroun. Par la suite, le rapport ci-joint a été complété.

Je suis heureux de remettre ce rapport et je souhaite qu'il contribue à la promotion du Projet et au renforcement des relations amicales entre nos deux pays.

En terminant, je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères aux autorités concernées du Gouvernement de la République de Cameroun pour leur coopération avec les membres de la mission.

Juillet 2004

Yasuo MATSUI

Vice-président,

Agence japonaise de coopération internationale

Juillet 2004

Lettre de présentation

Nous avons le plaisir de vous soumettre le rapport de l'étude du concept de base pour le Projet de construction d'écoles primaires (Phase III) en République de Cameroun.

Cette étude a été réalisée par le consortium entre Matsuda Consultants International Co., Ltd. et Atelier d'Architecture et d'Urbanisme Co., Ltd., du février 2004 au juillet 2004, sur la base du contrat signé avec votre agence. Lors de cette étude, nous avons pleinement tenu compte de la situation actuelle au Cameroun, pour étudier la pertinence du Projet susmentionné et établir le concept de projet le mieux adapté au cadre de la coopération financière sous forme de don du Japon.

En espérant que ce rapport vous sera utile pour la promotion de ce Projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

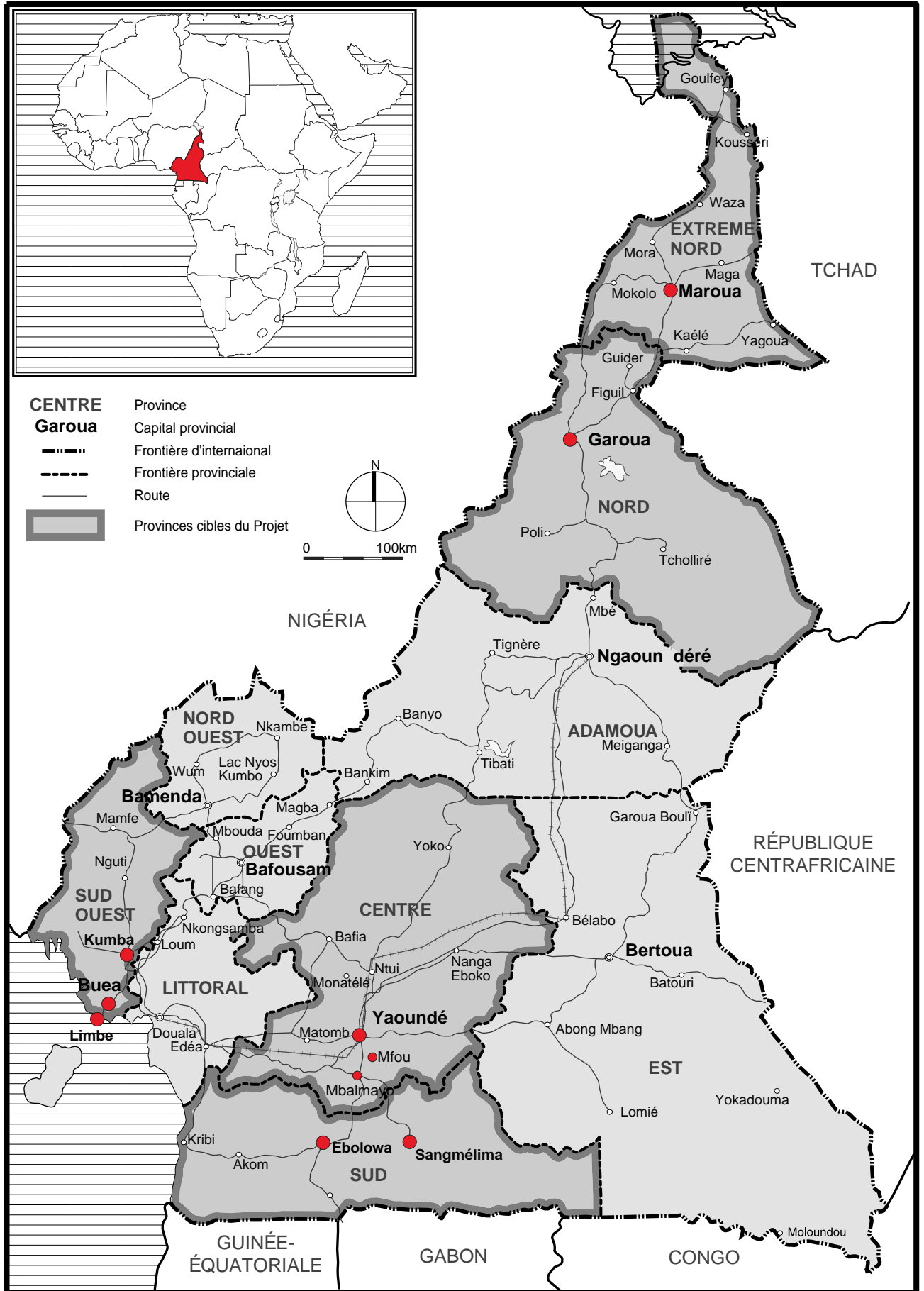


Tomohiro OSAWA

Chef des ingénieurs-conseils,
Equipe de l'étude du concept de base pour
le Projet de construction d'écoles primaires
(Phase III)

Le consortium entre Matsuda Consultant
International Co., Ltd. et
Atelier d'Architecture et d'Urbanisme Co., Ltd..

Cartes de Cameroun et des régions cibles du Projet



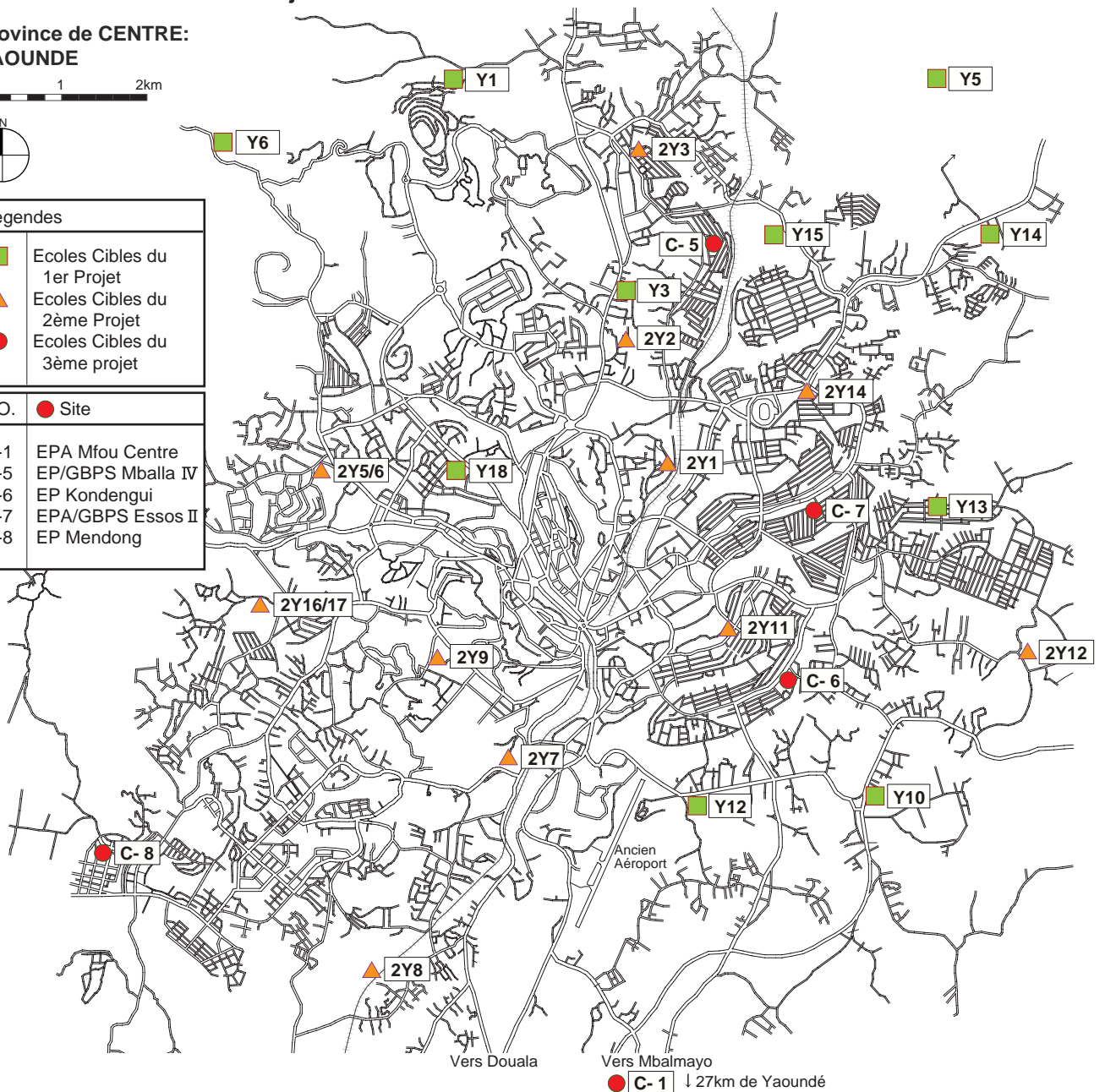
Localisation des Sites du Projet

Province de CENTRE:
YAOUNDE

0 1 2km



Légendes	
	Ecoles Cibles du 1er Projet
	Ecoles Cibles du 2ème Projet
	Ecoles Cibles du 3ème projet
NO.	Site
C-1	EPA Mfou Centre
C-5	EP/GBPS Mballa IV
C-6	EP Kondengui
C-7	EPA/GBPS Essos II
C-8	EP Mendong

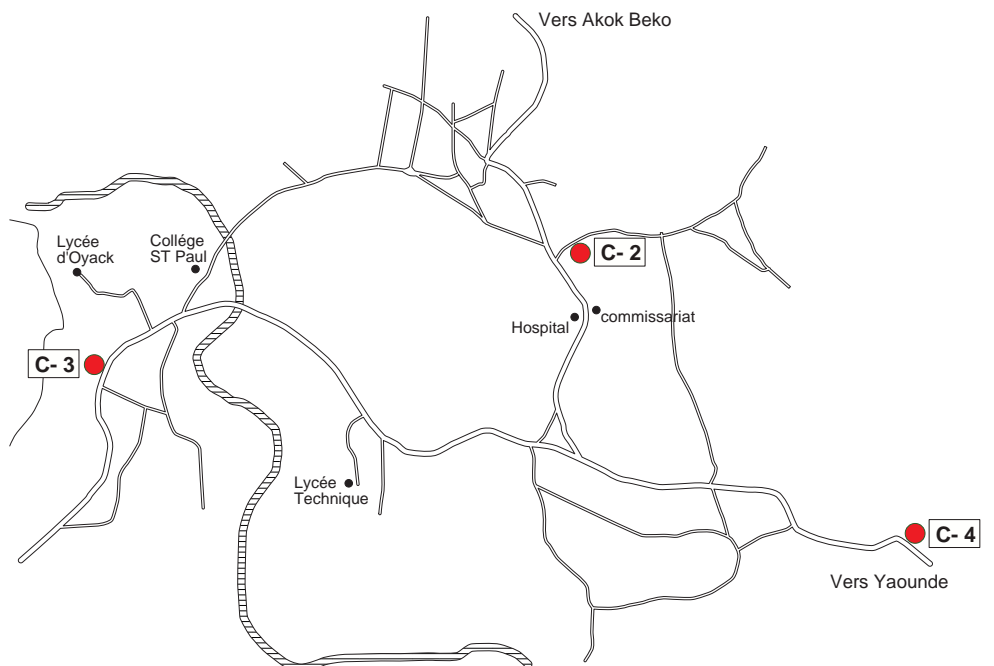


Province de CENTRE:
MBALMAYO

0 1 2km



NO.	Site
C-2	EP D'obeck
C-3	EPA Oyack
C-4	EP Ngallan

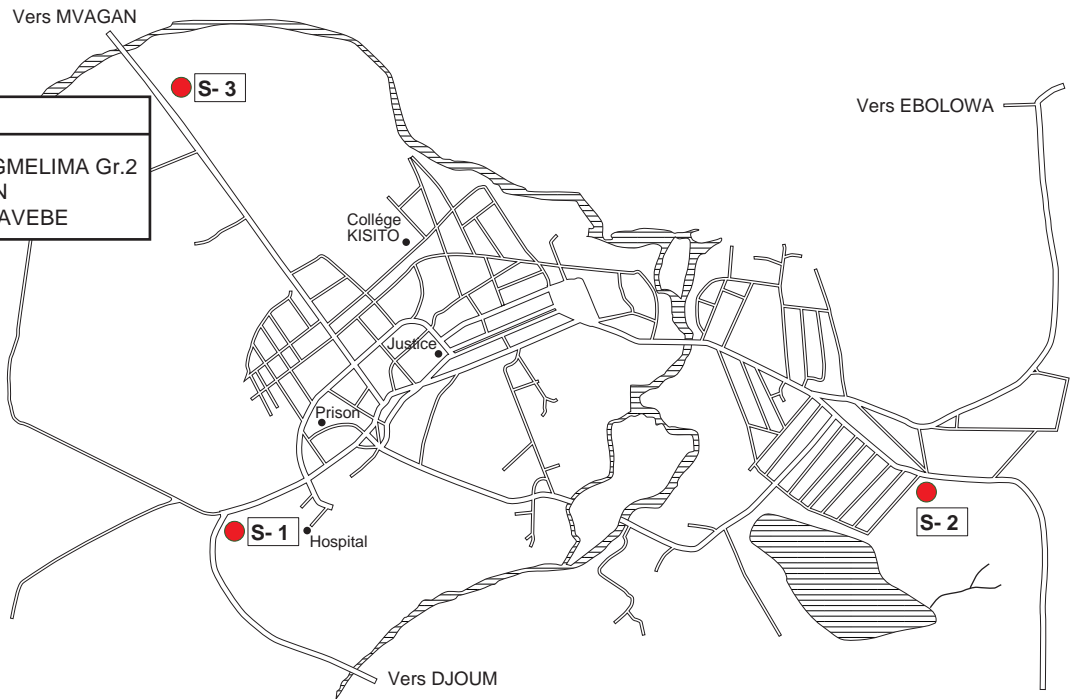


Province de SUD:
SANGMELIMA

0 500m 1km



NO.	● Site
S-1	EPA SAGMELIMA Gr.2
S-2	EP AKON
S-3	EP MONAVEBE



Province de SUD:
EBOLOWA

0 1 2km



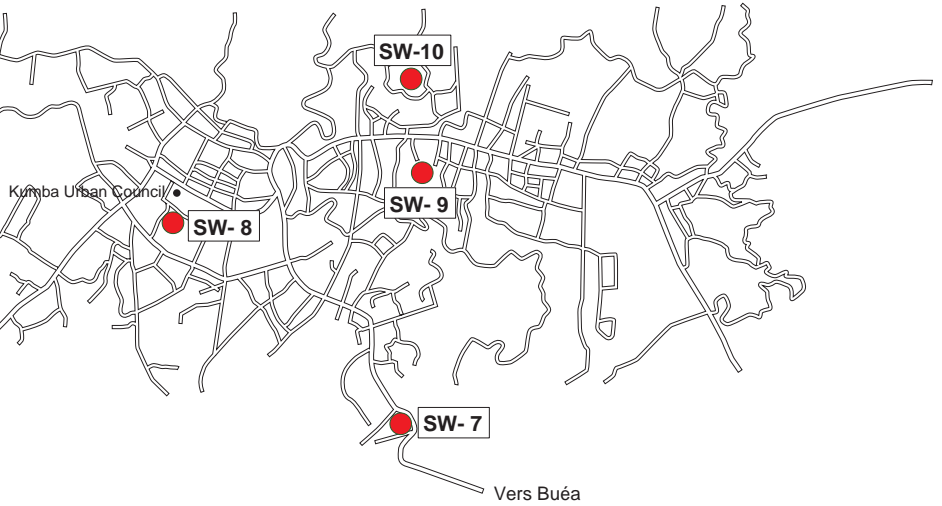
NO.	● Site
S-4	EP NEW BELL
S-5	EPA EBOLOWA



**Province de SUD OUEST:
KUMBA**



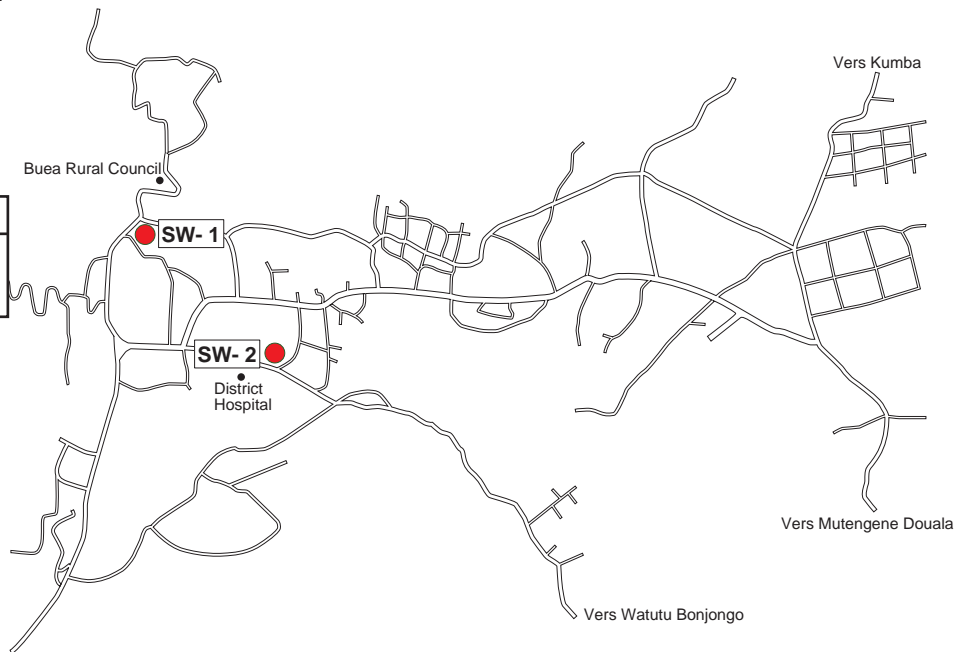
NO.	● Site
SW-7	GBPS/EPF Kumba Mbeng
SW-8	GPS Kumba Town
SW-9	GS Fiango
SW-10	GBPS/EPF Kosala



**Province de SUD OUEST:
BUEA**



NO.	● Site
SW-1	GS Buéa Town
SW-2	EPF Buéa



**Province de SUD OUEST:
LIMBE**



NO.	● Site
SW-3	GPS/EPF Mile I
SW-4	GS Bota
SW-5	GS Limbe Down Beach
SW-6	EPF Limbe Down Beach

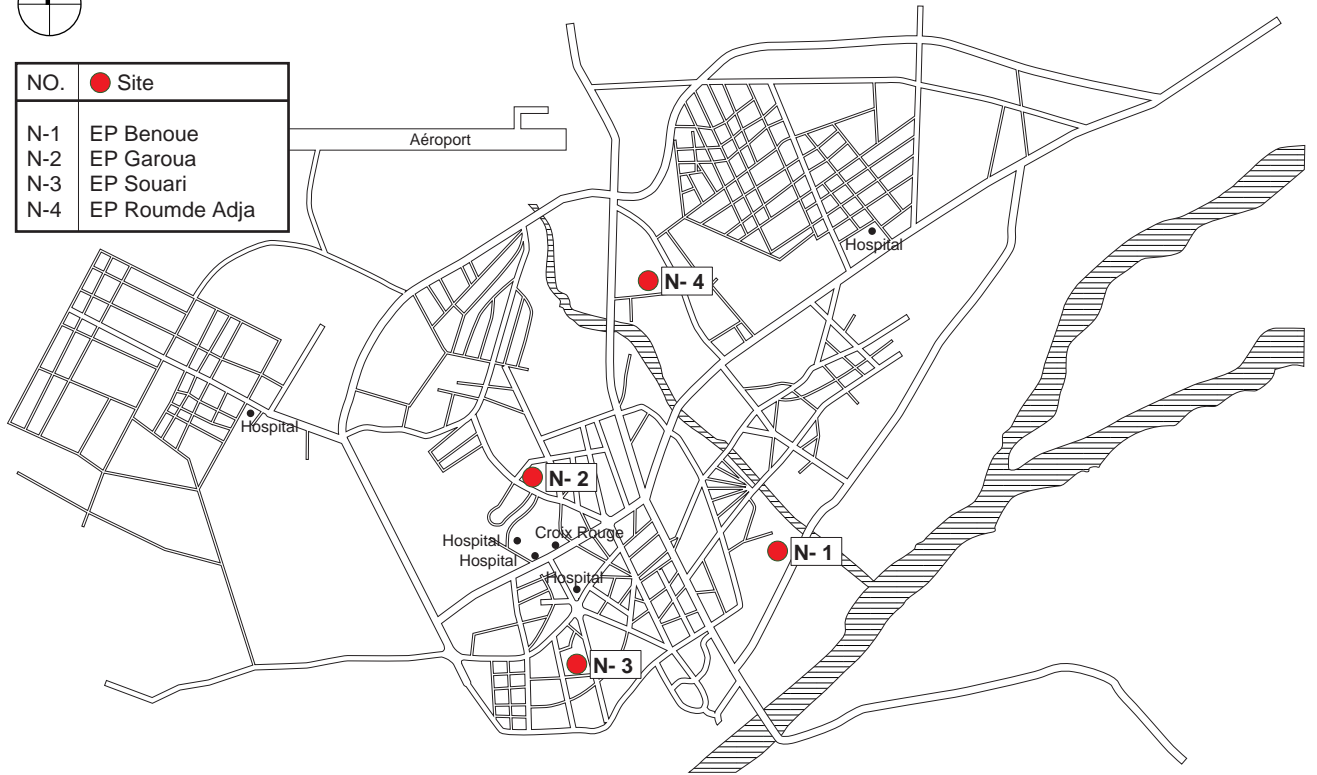


**Province de NORD:
GAROUA**

0 500m 1km



NO.	● Site
N-1	EP Benoue
N-2	EP Garoua
N-3	EP Souari
N-4	EP Rounde Adja

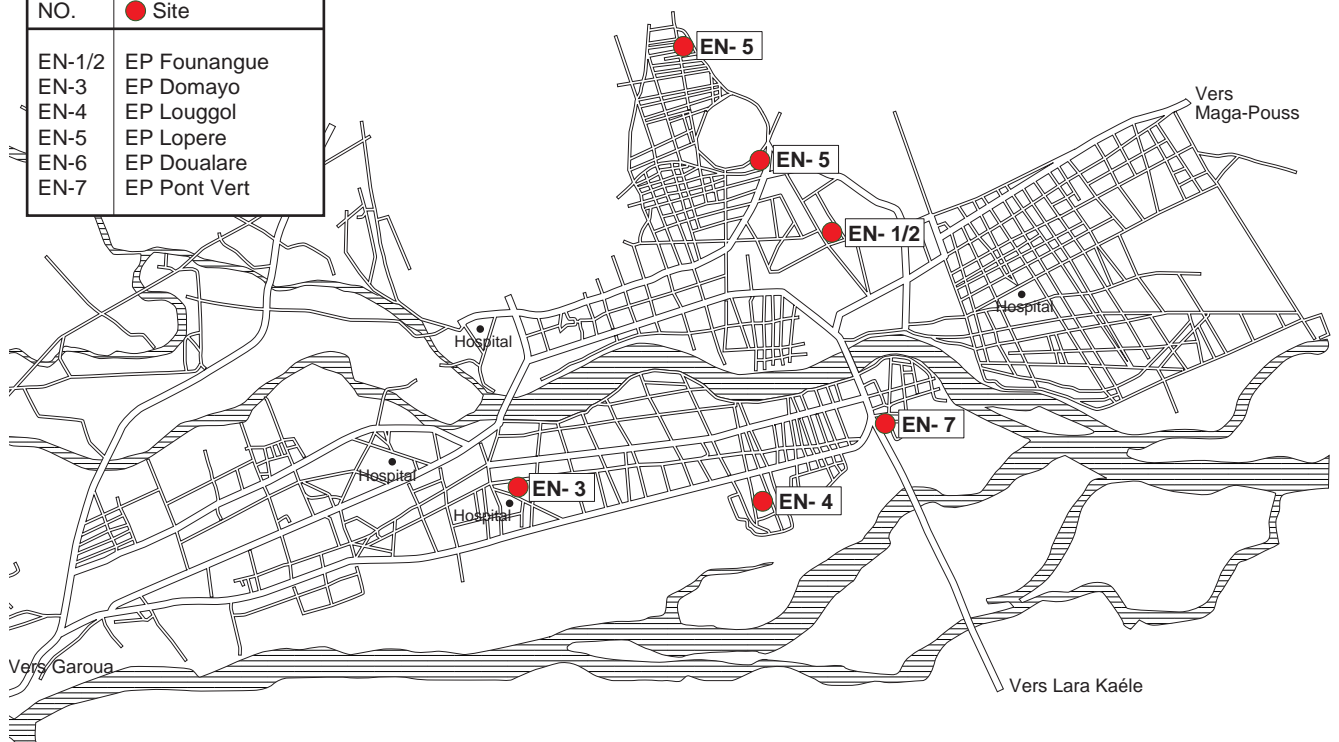


**Province de EXTREME NORD:
MAROUA**

0 1 2km



NO.	● Site
EN-1/2	EP Founangue
EN-3	EP Domayo
EN-4	EP Louggol
EN-5	EP Lopere
EN-6	EP Doualare
EN-7	EP Pont Vert



PERSPECTIVE



Liste des figures et tableaux

- Figure 2-1. Organisation d'exécution du Projet
- Tableau 2-1. Récapitulatif des résultats d'évaluation des sites
- Tableau 2-2. Résultats de calcul du nombre de salles de classe
- Tableau 2-3. Comparaison des locaux des différents projets
- Tableau 2-4. Modules standards
- Tableau 2-5. Modules à appliquer et superficie de chacun des sites
- Tableau 2-6. Liste des éléments du mobilier
- Tableau 2-7. Liste des constituants du matériel didactique
- Tableau 2-8. Comparaison des caractéristiques des différents constituants
- Tableau 2-9. Contenu des travaux de chacune des tranches
- Tableau 2-10. Système organisationnel de supervision des travaux de chacune des tranches
- Tableau 2-11. Pays d'approvisionnement de principaux matériaux et matériel
- Tableau 2-12. Planning d'exécution du Projet
- Tableau 2-13. Contenu des travaux à la charge de la partie camerounaise
- Tableau 2-14. Budget de fonctionnement par élève
- Tableau 2-15. Calcul du nombre d'instituteurs nécessaires
- Tableau 2-16. Situation des instituteurs dans les Provinces de l'Extrême-Nord et du Nord
- Tableau 2-17. Nombre d'instituteurs vacataires recrutés
- Tableau 2-18. Données statistiques des écoles normales des Provinces de l'Extrême-Nord et du Nord
- Tableau 2-19. Frais de maintenance des infrastructures
- Tableau 2-20. Calcul des frais de fonctionnement et de maintenance

Glossaire des abréviations

A/P	Autorisation de Paiement
APE	Association des parents d'élèves
BACC	Baccalauréat
BAD	Banque Africaine de Développement
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BID	Banque Islamique de Développement
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteur d'Enseignement Maternel et Primaire
CE	Cour Élémentaire
CM	Cour Moyen
CP	Cour Préparatoire
DDEN	Délégation Départemental de l'Education Nationale
DPC	Division des Projets et de la Coopération
DPEN	Délégation Provincial de l'Education Nationale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
E/N	Echange de Notes
ENIEG	Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général
EP	Ecole Primaire Publique
EPA	Ecole Primaire Annexe
EPF	Ecole Primaire Francophone
<i>GBPS</i>	<i>Government Bilingual Primary School</i>
<i>GPS</i>	<i>Government Practicing School</i>
<i>GS</i>	<i>Government Primary School</i>
IAEPM	Inspections d'Arrondissement ou de District de l'Enseignement Primaire et Maternel
MINEDUC	Ministère de l'Education Nationale
MINEPAT	Ministère des Affaires Economiques, de la Programmation et de l'Aménagement du Territoire
PARE	Programme d'Accompagnement de la Réforme de l'Education
PASE	Programme d'Appui au Système Educatif
PPTE	Pays pauvres très endettées
P/Q	Pré qualification des soumissionnaires
PROB	Probatoire
SIL	Section d'Initiation au Langage
TVA	Taxe à la valeur ajoutée
UE	L'Union européenne
ZEP	Zones d'Education Prioritaires

RESUME

Le Gouvernement camerounais a entrepris, à l'occasion des «Etats Généraux de l'Education Nationale» tenus en 1995, l'élaboration du plan de base pour rétablir le système de l'éducation nationale dégradé en raison de la récession économique et des difficultés financières qui persistaient pendant une dizaine d'années depuis la seconde moitié des années 1980, et a adopté en 1998 «la Loi d'Orientation de l'Education» qui stipule que l'enseignement primaire est obligatoire et a établi en 2001 la «Stratégie du Secteur de l'Education» qui constitue la politique de base du secteur d'éducation et en 2003 le «Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté» qui positionne le développement du secteur d'éducation comme élément clef du développement socioéconomique durable, et concentre ses efforts sur l'amélioration de l'Education Nationale. Dans le domaine de l'enseignement primaire, le Gouvernement camerounais a inscrit comme objectifs prioritaires «Elargir l'accès à l'éducation tout en corrigeant les disparités», «Accroître la qualité de l'offre d'éducation», «Développer un partenariat efficace avec notamment les communautés» et «Améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif» afin d'atteindre d'ici 2015 l'universalisation de l'enseignement primaire d'une part et a pris les différentes mesures telles que la gratuité de l'enseignement primaire et poursuit ses efforts pour améliorer l'offre d'éducation à travers la construction des infrastructures scolaires et des recrutements de nouveaux instituteurs.

Malgré ces efforts consentis, la conséquence de la réduction d'investissement dans le secteur d'éducation que le secteur a connu pendant la récession économique demeure substantielle. En effet, bien que le taux brut de scolarisation qui était de 74,7 % en 1995/96 se soit rétabli jusqu'au niveau de 99,6 % en 2002/03 grâce aux mesures de promotion de scolarisation notamment l'élimination des frais d'écolage et au redressement économique, du fait de la limitation prolongée de la construction des infrastructures scolaires et au fur et à mesure de l'accroissement du nombre d'effectifs d'élèves, le déficit en salles de classe (il manque au total 14.600 salles de classe dans l'ensemble du pays), le problème de classes à effectifs pléthoriques ainsi que le délabrement des salles de classe existantes deviennent un problème sérieux. Ce phénomène est manifeste en particulier dans la partie septentrionale où le développement du secteur d'éducation est en retard et dans les grandes agglomérations où la concentration démographique est importante, et nombreuses sont les écoles qui pratiquent les classes à double flux et/ou dont les classes sont à effectifs pléthoriques à plus de 100 élèves/classe. Pour faire face à une telle situation, le Gouvernement du Japon a réalisé, sur les fonds de l'aide financière non-remboursable, «le projet de construction d'écoles primaires (1997-2000, 336 salles de classe sur 30 sites)» et «le projet de construction d'écoles primaires, Phase II (2001-2004, 437 salles de classe sur 31 sites)» afin de pouvoir contribuer au renforcement des infrastructures scolaires de l'enseignement primaire du Cameroun d'une part, et le Gouvernement camerounais affecte ses ressources financières en priorité dans ce domaine d'autre part. Nonobstant, étant donné la difficulté financière, le nombre de salles de classe qu'on peut construire n'atteint qu'environ la moitié de l'objectif (en moyenne 2.500 salles de classe par an) si bien que l'environnement scolaire

ne peut pas s'améliorer de la manière satisfaisante.

Dans de telle situation, le Gouvernement du Cameroun a formulé, auprès du Gouvernement du Japon, à la suite des projets de construction d'écoles primaires phases I et II, une requête pour l'aide financière non-remboursable pour la réalisation du projet de construction d'écoles primaires qui consiste en la construction des infrastructures scolaires et la fourniture de l'équipement dans les Provinces du Centre, du Sud, du Sud-Ouest, de l'Extrême-Nord et du Nord.

Faisant suite à cette requête, le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter une étude du concept de base et l'a confié à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale qui a dépêché en République du Cameroun la mission d'étude du concept de base pendant la période du 21 février au 8 avril 2004. Ladite mission a eu une série de séances de travail avec les autorités concernées de la partie camerounaise notamment le Ministère de l'Education Nationale et a effectué les études de sites sur la base de la requête définitive. Après son retour au Japon, elle a examiné le Projet sur la base du résultat des études sur le terrain sous différents aspects notamment la nécessité et la pertinence du Projet, le système de gestion et de maintenance et l'effet du Projet. Ensuite elle a déterminé la taille et le contenu appropriés des infrastructures à réaliser, sélectionné les équipements à fournir et élaboré la description sommaire de l'étude du concept de base. Une autre mission a été détachée du 5 au 12 juin 2004 pour présenter ladite description sommaire.

L'étude du concept de base a été menée sur les 33 sites (le nombre de site de la requête initiale était de 34, en effet, il a été décidé de traiter les sites EN-1 et EN-2 de la Province de l'Extrême-Nord comme un seul site) répartis sur les 10 villes dans les 5 provinces proposés dans la requête définitive. A l'issue de l'étude, il a été confirmé qu'aucun des sites proposés ne comporte d'obstacles tels que l'accès, le droit d'utilisation de terrain et les conditions topographiques de terrain pour la mise en oeuvre du Projet. En outre, il s'est avéré que le nombre de nouvelles salles de classe nécessaires calculé sur la base du nombre d'effectifs d'élèves existants, considéré comme étant la base de calcul du besoin en scolarisation, est supérieur à 6 (1 salle de classe pour chaque année d'études) sur tous les sites proposés, ce qui montre que le déficit en salles de classe est d'une acuité particulière et qu'il existe un besoin pressant en intervention.

Sur la base de ce qui vient d'être précisé, il a été décidé d'intervenir dans le cadre du Projet sur tous les 33 sites proposés dans la requête et de construire au total 426 salles de classe, un nombre déterminé sur la base du nombre de salles de classe nécessaires et compte tenu des conditions topographiques et des types de bâtiments scolaires à adopter sur chacun des sites d'écoles.

Les infrastructures scolaires à construire par le Projet sont constituées des salles de classe, auxquelles la première priorité sera accordée, des bureaux de directeurs, des magasins et des blocs sanitaires qui sont le strict minimum nécessaire comme infrastructures des écoles primaires. Quant aux salles polyvalentes figurant dans la requête, étant donné qu'en général elles ne sont utilisées que

pour les réunions des maîtres et donc ne sont pas utilisées fréquemment, il a été décidé de les construire seulement lorsqu'il y aura un espace en surabondance dans les bâtiments scolaires planifiés. En ce qui concerne les équipements, seront fournis le mobilier scolaire constitué des table-bancs pour élèves et tables et chaises pour maîtres à mettre en place dans les salles de classe et des tables, chaises et panneaux d'affichage pour les bureaux de directeurs et salles polyvalentes qui sont indispensables pour le fonctionnement de l'école ainsi que le matériel didactique de base constitué entre autres de règles, brosses effaceurs pour tableau noir, cartes, globe terrestre et planches de science. Le nombre de ces équipements sera en fonction du nombre de salles de classe qui seront construites.

La taille, les spécifications et la qualité des infrastructures scolaires à réaliser par le Projet ont été définies sur la base de celles standards des écoles primaires construites sur le financement du Gouvernement camerounais en y apportant les améliorations jugées nécessaires compte tenu des conditions d'utilisation et la maintenance des infrastructures scolaires construites sur le don du Gouvernement du Japon, et ce, de manière à réduire dans la mesure du possible les coûts de construction sans pour autant sacrifier les fonctions requises des bâtiments scolaires notamment l'éclairage, la température à l'intérieur de salles de classe et la solidité. Les infrastructures scolaires ont été conçues de manière qu'elles soient faciles à entretenir sur la base des matériaux et des méthodes de construction couramment utilisés au Cameroun. En outre, en prenant en considération les conditions climatiques et sociales qui diffèrent suivant les zones, les bâtiments de salles de classe destinés aux 3 provinces de la partie Sud du pays sont conçus différemment de ceux destinés aux 2 provinces de la partie septentrionale, et comme blocs sanitaires le type latrines qui est facile à entretenir est adopté.

Le Tableau ci-après récapitule le nombre et le type des infrastructures scolaires à construire et du mobilier à fournir dans le cadre du Projet.

IAEPM	No.	Site	Infrastructures (nombre de locaux)			Sanit. (Nbre blocs)	Robinets d'eau
			SdC	BdD	S. polyv		
CENTRE							
Mfou	C-1	EP/EPA Mfou Centre	8	2		1	
Mbalmayo	C-2	EP d'Obeck	18	6		2	
	C-3	EPA Oyack	12	2		1	
	C-4	EP Ngallan	6	2	2	1	
Yaoundé 1	C-5	EP/GBPS Mballa IV	32	6		3	
Yaoundé 4	C-6	EP Kondengui	24	4		2	
Yaoundé 5	C-7	EPA/GBPS Essos II	32	6		3	
Yaoundé 6	C-8	EP Mendong	8	2		1	
Total du Centre			140	30	2	14	5

IAEPM	No.	Site	Infrastructures (nombre de locaux)			Sanit. (Nbre blocs)	Robinets d'eau
			SdC	BdD	S. polyv		

SUD

Sangmelima	S-1	EPA Sangmelima Gr.2	6	1	1	1	
	S-2	EP Akon	6	2	2	1	
	S-3	EP Monavebe	6	1	1	1	
Ebolowa	S-4	EP New Bell	6	2		1	
	S-5	EPA Ebolowa	14	4		1	
Total du Sud			38	10	4	5	4

SUD-OUEST

Buéa	SW-1	GS Buéa Town	10	2		1	
	SW-2	EPF Buéa	12	2		1	
Limbé	SW-3	GPS/EPF Mile I	12	2	2	2	
	SW-4	GS Bota	6	2	2	1	
	SW-5	GS Limbe Down Beach	6	2		1	
	SW-6	EPF Limbe Down Beach	6	1	1	1	
Kumba	SW-7	GBPS Kumba Mbeng	18	3	1	2	
	SW-8	GPS Kumba Town	14	3	1	1	
	SW-9	GS Fiango	12	1	1	1	
	SW-10	GBPS Kosala	14	4		2	
Total du Sud-Ouest			110	22	8	13	9

NORD

Maroua	EN-1/2	EPA Founangue	24	4		2	
	EN-3	EP Domayo	10	2		1	
	EN-4	EP Louggol	12	2		1	
	EN-5	EP Lopere	14	2		1	
	EN-6	EP Doualare	8	2		1	
	EN-7	EP Pont Vert	6	2		1	
	Total du Nord			74	14	0	7

EXTREME NORD

Garoua	N-1	EP Benoue	18	2		2	
	N-2	EP Garoua	12	2		2	
	N-3	EP Souari	10	2		1	
	N-4	EP Roumde Adja	24	2		2	
Total de l'Extrême-Nord			64	8	0	7	3

Total des 5 Provinces			426	84	14	46	26
------------------------------	--	--	------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Locaux	Mobilier à fournir	Quantité (par salle)
Salle de classe	Table-bancs pour élèves	30
	Table et chaise pour maître	1 de chacun
Bureau du directeur	Table et chaise pour directeur, panneau d'affichage	1 de chacun
	Chaises pour visiteurs	3
Salle polyvalente (R+0 / R+1)	Tables	1 / 2
	Chaises	5 / 10

Le matériel didactique qui sera fourni par le Projet est constitué de ce qui suit :

Description	Quantité
Constituants qui seront fournis par salle de classe · Règle, Equerres 45° et 60°, Rapporteur, Compas et Tê, · Brosse effaceur pour tableau	(par salle de classe) 1 de chacun 2
Constituants qui seront fournis par 6 salles de classe (par 7 salles de classe pour les écoles anglophones) · Carte mondiale, carte d'Afrique et Globe terrestre · Carte du Cameroun · Planche de science et planche de langue	(par 6 ou 7 salles de classe) 1 de chacun 2 1 jeu de chacun

Au cas où le Projet serait mis en oeuvre dans le cadre de l'aide financière non-remboursable du Japon, la durée nécessaire sera d'environ 43 mois au total, y compris la conception détaillée. Le montant total des coûts nécessaires à la réalisation du Projet est estimé approximativement à 2,638 milliards de yens (dont 2,536 milliards de yens à la charge de la partie japonaise et 102 millions de yens à la charge de la partie camerounaise).

Le Projet pourra avoir les effets ci-après :

Effets directs :

- Amélioration des conditions de travail de 37.883 élèves au total, grâce au remplacement par la construction neuve de 280 salles de classe en matériaux précaires ou délabrés;
- Construction de 146 salles de classe en extension permettant de réduire le ratio élèves/classe à 62,0 qui est actuellement de 96,3 en moyenne (2003/04), grâce à quoi. une amélioration des conditions de travail de 65.150 élèves au total ;
- Amélioration de l'efficacité d'apprentissage par la fourniture du matériel didactique de base en quantité adéquate ;
- Amélioration des conditions d'hygiène des sites ciblés par la construction des blocs sanitaires constitués de compartiments en nombre adéquat et équipés de robinets d'eau.

Effets indirects :

- Amélioration de l'accès à l'école des filles par réalisation d'un environnement favorable à la scolarisation de celles-ci qu'est la construction des blocs sanitaires séparés pour garçons et pour filles;
- Amélioration de la compétence en matière de gestion d'école par la construction des bureaux de directeur avec magasins permettant une conservation et une utilisation adéquates du matériel didactique et des documents de gestion.

Les infrastructures scolaires qui seront construites par le Projet sont conçues de manière qu'elles puissent être entretenues par la partie camerounaise sans aucune technique spéciale. Actuellement la plupart des frais de maintenance sont pris en charge par les sommes perçues au titre de cotisations pour l'APE, et en général, les frais de maintenance des infrastructures scolaires construites et des équipements fournis dans le cadre du Projet pourront être supportés par cette même cotisation. Toutefois, étant donné que les sommes perçues et le taux de perception de cotisations pour l'APE varient d'une école à l'autre, le MINDUC est tenu d'assurer une dotation budgétaire appropriée à cet effet.

Pour les Provinces du Centre, du Sud et du Sud-Ouest, les instituteurs nécessaires au fonctionnement des infrastructures scolaires construites par le Projet pourront être assurés moyennant une mutation adéquate du personnel enseignant existant dans ces mêmes Provinces. Pour les Provinces de l'Extrême-Nord et du Nord souffrant du déficit en personnel enseignant, 206 instituteurs additionnels devront être nouvellement recrutés. Mais, il suffira de mobiliser en priorité une partie de plus de 2.500 nouveaux instituteurs recrutés tous les ans aux écoles ciblées du Projet.

Compte tenu du fait que le Projet pourra avoir les effets bénéfiques ci-dessus mentionnés et en même temps contribuer largement à l'amélioration des conditions de vie des populations des localités ciblées par le biais de l'amélioration de l'environnement scolaire de l'enseignement primaire du Cameroun, il est jugé pertinent de mettre le Projet en oeuvre dans le cadre de l'aide financière non-remboursable du Japon. De plus, concernant le fonctionnement et la maintenance des infrastructures scolaires après l'intervention par le Projet, la partie camerounaise dotée du personnel, du niveau technique et du budget qui sont satisfaisants dans l'ensemble sera en mesure de les assurer de la manière durable. Nonobstant, la partie camerounaise est tenue de relever les défis ci-après et de prêter une attention particulière aux points ci-dessous mentionnés pour que le Projet puisse être mené à bonne fin et avoir les meilleurs effets :

- Mise en vigueur du système de maintenance des infrastructures scolaires en mettant en valeur le résultat de la Composante Soft réalisée dans le cadre du projet Phase II;
- Correction des disparités géographique et entre les écoles et rétention en poste des instituteurs vacataires et des instituteurs recrutés par les parents d'élèves;
- Mise en oeuvre de l'éducation à l'hygiène pour utilisation judicieuse des blocs sanitaires construits;
- Réhabilitation et réparation adéquates des salles de classe existantes à conserver sur les sites ciblés;
- Promotion dans les sites ciblées du présent Projet, des programmes mis en oeuvre en collaboration avec d'autres donateurs, visant le renforcement de la compétence en matière de fonctionnement et de gestion de l'école et/ou l'amélioration de la qualité des enseignements.

**RAPPORT DE L'ETUDE DE CONCEPT DE BASE
POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES PRIMAIRES (PHASE III)
EN REPUBLIQUE DE CAMEROUN**

Table des matières

Avant-propos	
Lettre de présentation	
Carte de Cameroun et des régions cibles du Projet	
Localisation des sites du Projet	
Perspective	
Liste des figures et tableaux	
Glossaire des abréviations	
Résumé	
Chapitre 1. Arrière-plan du Projet	1
Chapitre 2. Contenu du Projet	3
2-1. Description sommaire du Projet	3
2-2. Concept de base de la coopération	5
2-2-1. Principe de conception	5
2-2-2. Concept de base (plan des infrastructures et des équipements)	24
2-2-3. Documents graphiques du concept de base	36
2-2-4. Plan d'exécution	77
2-2-4-1. Principes d'exécution	77
2-2-4-2. Condition d'exécution	79
2-2-4-3. Etendue des travaux	81
2-2-4-4. Plan de supervision des travaux	82
2-2-4-5. Plan du contrôle de qualité	85
2-2-4-6. Plan d'approvisionnement en matériels et matériaux	86
2-2-4-7. Planning d'exécution	87
2-3. Obligations de la partie camerounaise	91
2-4. Plan de fonctionnement et de maintenance du Projet	94
2-5. Coûts approximatifs du Projet	102
2-5-1. Coûts approximatifs des travaux du Projet	102
2-5-2. Frais de fonctionnement et de maintenance	104
2-6. Points à considérer lors de la mise en œuvre du Projet	108

Chapitre 3. Evaluation du Projet et recommandations **109**

3-1. Efficacité du Projet	109
3-2. Défis à relever et recommandations	110

Annexes

1. Membre des missions d'étude
2. Programme des missions d'étude
3. Liste des personnes rencontrées
4. Procès-verbaux
5. Estimation des coûts chargée par le pays bénéficiaire
6. Référence